

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 17 DECEMBRE 2020**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2020-06-18- FINANCES (7.1) - DECISION MODIFICATIVE N°1  
DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

**DATE DE CONVOCATION : 10 DECEMBRE 2020**

**DATE DE PUBLICATION : 21 DECEMBRE 2020**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, au Gymnase Robinot à ECROUVES sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u><b>Etaient présents :</b></u>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LOUIS Jean-Paul (ayant la suppléance de LELIEVRE Jean-Luc), POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.06.13), Pascal VAILLANT (ayant la suppléance de VARIS Pierre de la 2020.06.01 à la 2020.06.12), PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de MAURY Christophe), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BELLINASSO Alain, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Alde (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (à compter de la 2020.06.04), RIVET Lionel, HEYOB Olivier (ayant la procuration de LALEVEE Lucette à compter de la 2020.06.13), CHANTREL Nancy, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.06.19 et ayant la procuration de BOCANEGRA Jorge), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (présente jusqu'à la 2020.06.12), BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u><b>Etaient excusés :</b></u>	LELIEVRE Jean-Luc, SEGALT Jean-François, MAURY Christophe, ROSSO Michel, MANSION François, DURANTAY Corinne, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS, Fabrice, BOCANEGRA Jorge, LALEVEE Lucette (départ à compter de la 2020.06.13)
<u><b>Avis de procuration :</b></u>	Du début à la 2020.06.12 : 3 avis de procuration. De la 2020.06.13 à la 2020.06.18 : 4 avis de procuration. De la 2020.06.19 à la fin : 5 avis de procuration.
<u><b>Avis de suppléance :</b></u>	Du début à la 2020.06.12 : 6 avis de suppléance. De la 2020.06.13 à la fin : 5 avis de suppléance.
<u><b>Secrétaire de séance :</b></u>	RIVET Lionel
<u><b>Nombre de présents :</b></u>	Du début à la 2020.06.03 : 64 Présents. De la 2020.06.04 à la 2020.06.12 : 65 Présents. De la 2020.06.13 à la 2020.06.18 : 64 Présents. De la 2020.06.19 à la fin : 65 Présents
<u><b>Nombre de votants :</b></u>	Du début à la 2020.06.03 : 67 Votants. De la 2020.06.04 à la 2020.06.18 : 68 Votants. De la 2020.06.19 à la fin : 70 Votants

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- Il convient de reprendre, sur les différents articles concernés (variables selon commune ou syndicat, fonctionnement ou investissement, excédent ou déficit), les résultats des budgets des syndicats dissous d'une part, et transférés par les communes d'autre part (voir délibération dédiée).
- Suite à échange avec la Trésorerie de Toul, la redevance collectée par la CC2T pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) est portée par le budget eau à compter de l'année 2020 : il convient donc de prévoir les crédits correspondants pour 420 000 € en recettes au chapitre 70 (article 706121) et en dépenses au chapitre 014 (article 706129).  
Les sommes sont annulées sur le budget annexe de l'assainissement (voir délibération dédiée).
- Dans le cadre d'un dossier de servitude de passage de canalisation publique souterraine (entre la rue du Clos des Grèves et la rue de Verdun à Toul), préalablement géré par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Cœur Toullois, en lien avec la commune de Toul, la Communauté est amenée à verser au propriétaire privé une indemnité forfaitaire de 40 000 €. Il est proposé de prévoir ces crédits au chapitre 011 (article 6137).
- Du fait de la gestion en régie et de la facturation assurée directement par la CC2T, il apparaît nécessaire de provisionner d'éventuels futurs impayés. Il est proposé de prévoir à ce titre 40 000€, soit 1% environ des facturations au titre de 2020, au chapitre 68 (article 6817), avant ajustement en 2021.
- Le virement de section à section (chapitres 023 et 021) peut être augmenté en conséquence de 540 540,76 €.
- Afin de préserver la qualité de l'eau potable produite et distribuée sur le territoire, il est proposé d'acquérir des parcelles du périmètre de protection rapproché des puits situés dans la nappe alluviale sur le ban communal de Toul (voir délibération spécifique). Dans ce cadre, un complément de crédits de 150 000 € est proposé au chapitre 21 (article 2111). Un dossier de demande d'aide a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau.
- Les équipements vétustes du Parc de Haye, datant des années 50 et non entretenus, nécessitent une intervention de la Communauté pour sécuriser l'alimentation en eau potable. Le montant estimé de cette opération s'élève à 4,129M€ HT. Dans le cadre du plan de relance, l'Agence de l'Eau et l'Etat pourraient accompagner une première tranche de travaux de sécurisation entre le Parc de Haye et Gondreville à hauteur de 60 à 65% d'un coût estimé à environ 2,1 M€. Aussi il est proposé de voter en conséquence une autorisation de programme pluriannuelle (2021-2023), dont le montant de 4,129 M€ sera révisé par la suite, et les premiers crédits de paiement à hauteur de 70 000 € sur une nouvelle opération 2002 (article 2031).
- Il est proposé de réserver 600 000 € au titre des travaux de sécurisation de Trondes par le biais du vote d'une opération 2003 dédiée (article 21531).
- Dans le cadre de l'équilibre du budget, il est proposé d'inscrire 490 000 € au chapitre 21 (article 21531) pour diverses opérations de sécurisation, de renouvellement de conduites et de reprises de branchements (notamment à Foug et Trondes). La mise en œuvre de ces travaux interviendra plutôt au cours de l'exercice 2021.
- Les dépenses imprévues de la section d'investissement (chapitre 020) sont portées à 28 484,42 €.

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2020	DM1 proposition	Budget 2020 après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 561 202,50	+81 516,59	1 642 719,09
	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 561 202,50	+81 516,59	1 642 719,09
70		Produits du domaine et ventes diverses	3 365 000,00	+420 000,00	3 785 000,00
	706121	MRC collectée pour AERM	0,00	+420 000,00	420 000,00
74		Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75		Autres produits de gestion courante	350 000,00	0,00	350 000,00
77		Produits exceptionnels	4 000,00	+532 165,51	536 165,51
	778	Autres produits exceptionnels	0,00	+532 165,51	532 165,51
78		Reprises sur provisions	1 000,00	0,00	1 000,00
		RECETTES REELLES DE FCT	5 281 202,50	+1 033 682,10	6 314 884,60
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	225 000,00	0,00	225 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FCT	225 000,00	0,00	225 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 506 202,50</b>	<b>+1 033 682,10</b>	<b>6 539 884,60</b>

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2020	DM1 proposition	Budget 2020 après DM
011		Charges à caractère général	2 048 000,00	+40 000,00	2 088 000,00
	6137	Redevances, droits de passage et servitudes	500,00	+40 000,00	40 500,00
012		Charges de personnel	365 000,00	0,00	365 000,00
014		Atténuation de produits	600 000,00	+420 000,00	1 020 000,00
	706129	MRC collectée pour AERM	0,00	+420 000,00	420 000,00
022		Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	50 000,00
65		Autres charges de gestion courantes	2 500,00	0,00	2 500,00
66		Charges financières	90 000,00	0,00	90 000,00
67		Charges exceptionnelles	75 000,00	+5 641,34	80 641,34
	678	Autres charges exceptionnelles	60 000,00	+5 641,34	65 641,34
68		Dotations aux dépr. et aux provisions	12 500,00	+27 500,00	40 000,00
	6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	12 500,00	+27 500,00	40 000,00
		DEPENSES REELLES DE FCT	3 243 000,00	+493 141,34	3 736 141,34
023		Virement à la section d'investissement	1 363 202,50	+540 540,76	1 903 743,26
	023	Virement à la section d'investissement	1 363 202,50	+540 540,76	1 903 743,26
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	0,00	900 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FCT	2 263 202,50	+540 540,76	2 803 743,26
<b>TOTAL</b>		<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 506 202,50</b>	<b>+1 033 682,10</b>	<b>6 539 884,60</b>

Chap.		<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2020	DM1 proposition	Budget 2020 après DM
10		Reprise sur apports, dotations et réserves	590 921,48	+732 371,44	1 323 292,92
	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	590 921,48	+732 371,44	1 323 292,92
13		Subventions d'investissement reçues	1 150 000,00	0,00	1 150 000,00
16		Emprunt et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
		RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 740 921,48	+732 371,44	2 473 292,92
021		Virement de la section de fonctionnement	1 363 202,50	+540 540,76	1 903 743,26
	021	Virement de la section de fonctionnement	1 363 202,50	+540 540,76	1 903 743,26
040		Op. d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	0,00	900 000,00
041		Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 363 202,50	+540 540,76	2 903 743,26
<b>TOTAL</b>		<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 104 123,98</b>	<b>+1 272 912,20</b>	<b>5 377 036,18</b>

Chap.		<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2020	DM1 proposition	Budget 2020 après DM
001		Solde d'exécution reporté	590 921,48	-76 374,99	514 546,49
	001	Solde d'exécution reporté	590 921,48	-76 374,99	514 546,49
020		Dépenses imprévues	13 202,50	+15 281,92	28 484,42
	020	Dépenses imprévues	13 202,50	+15 281,92	28 484,42
10		Reprise sur apports, dotations et réserves	0,00	+24 005,27	24 005,27
	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	+24 005,27	24 005,27
16		Emprunt et dettes assimilées	400 000,00	0,00	400 000,00
20		Immobilisations incorporelles	130 000,00	0,00	130 000,00
21		Immobilisations corporelles	328 000,00	+640 000,00	968 000,00
	2111	Terrains nus	3 000,00	+150 000,00	153 000,00
	21531	Réseaux d'adduction d'eau	250 000,00	+490 000,00	740 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 21/12/2020

Application agréée E.legalite.com

23		Immobilisations corporelles en cours	2 317 000,00	0,00	2 317 000,00
2002		Sécurisation AEP Parc de Haye (AP)	0,00	+70 000,00	70 000,00
	2031	Frais d'études		+70 000,00	70 000,00
2003		Sécurisation AEP Trondes (OI)	0,00	+600 000,00	600 000,00
	21531	Réseaux d'adduction d'eau		+600 000,00	600 000,00
		DEPENSES REELLES D'INV	3 779 123,98	+1 272 912,20	5 052 036,18
040		Op. d'ordre de transfert entre sections	225 000,00	0,00	225 000,00
041		Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INV	325 000,00	0,00	325 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 104 123,98	+1 272 912,20	5 377 036,18

Les balances du budget annexe eau potable sont modifiées comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (70007)

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	5 377 036,18	5 377 036,18
Fonctionnement	6 539 884,60	6 539 884,60
TOTAL	11 916 920,78	11 916 920,78

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	5 052 036,18	325 000,00	2 473 292,92	2 903 743,26
Fonctionnement	3 736 141,34	2 803 743,26	6 314 884,60	225 000,00
TOTAL	8 788 177,52	3 128 743,26	8 788 177,52	3 128 743,26

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation le 01 décembre 2020,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, Messieurs MANGEOT et FONTANA s'abstenant, décide :

- d'Autoriser la constitution d'une nouvelle provision pour risque de dépréciations des actifs circulants de 40 000 € sur le budget annexe de l'eau potable ;
- de Créer l'autorisation pluriannuelle 2002 SECURISATION AEP PARC DE HAYE ainsi que l'échéancier du programme comme suit :

Pour mémoire AP votée y compris ajustements antérieurs	Révision proposée au présent Conseil Communautaire	Total cumulé	Crédits de paiement à prévoir pour l'exercice 2020	Restes à financer en 2021	Restes à financer au-delà de l'exercice 2021
0,00	+4 129 000,00	4 129 000,00	70 000,00	1 900 000,00	2 159 000,00

- d'Autoriser le versement au propriétaire privé, à l'article 6137, d'une indemnité forfaitaire de 40 000 € dans le cadre du dossier de servitude de passage de canalisation publique souterraine (entre la rue du Clos des Grèves et la rue de Verdun) ;
- d'Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe eau potable (70007) comme précisé ci-avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

